



SNC • LAVALIN

# Avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires 2020 et avis de disponibilité des documents relatifs à l'assemblée

Aux actionnaires du Groupe SNC-Lavalin inc. (« Société ») :

## AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE l'assemblée annuelle des actionnaires 2020 (« assemblée ») de la Société se tiendra par webdiffusion audio en direct à [www.virtualshareholdermeeting.com/SNCAF2020](http://www.virtualshareholdermeeting.com/SNCAF2020) le jeudi 7 mai 2020, à compter de 11 h, heure de l'Est, aux fins suivantes :

1. **recevoir les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 et le rapport de l'auditeur sur ces états** (pour de plus amples renseignements, voir la sous-section 1 à la section intitulée « Questions soumises à l'assemblée annuelle des actionnaires 2020 » de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction datée du 16 mars 2020 (« circulaire »));
2. **élire les administrateurs pour une durée de un (1) an** (pour de plus amples renseignements, voir la sous-section 2 à la section intitulée « Questions soumises à l'assemblée annuelle des actionnaires 2020 » de la circulaire);
3. **nommer l'auditeur pour une durée de un (1) an et autoriser les administrateurs à fixer sa rémunération** (pour de plus amples renseignements, voir la sous-section 3 à la section intitulée « Questions soumises à l'assemblée annuelle des actionnaires 2020 » de la circulaire);
4. **examiner et, s'il est jugé à propos, adopter une résolution reconfirmant la convention relative au régime de droits de souscription des actionnaires modifiée et mise à jour jusqu'à la fermeture des bureaux à la date à laquelle l'assemblée annuelle des actionnaires de la Société sera tenue en 2023** (le texte intégral de la résolution est reproduit à la sous-section 4 à la section intitulée « Questions soumises à l'assemblée annuelle des actionnaires 2020 » de la circulaire);
5. **examiner et, s'il est jugé à propos, adopter une résolution prévoyant un vote consultatif et non contraignant sur l'approche de la Société en matière de rémunération des membres de la haute direction** (le texte intégral de la résolution est reproduit à la sous-section 5 à la section intitulée « Questions soumises à l'assemblée annuelle des actionnaires 2020 » de la circulaire);
6. **examiner deux (2) propositions d'actionnaires** énoncées au Supplément B de la circulaire;
7. **examiner et, s'il est jugé à propos, adopter une résolution ratifiant, confirmant et approuvant certaines modifications au règlement numéro 2005-1 de la Société** (le texte intégral de la résolution est reproduit à la sous-section 7 à la section intitulée « Questions soumises à l'assemblée annuelle des actionnaires 2020 » de la circulaire); et
8. **traiter toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report.** L'information relative à l'exercice du pouvoir discrétionnaire de voter à l'égard de toute autre question est présentée à la section intitulée « Information concernant le vote » de la circulaire.

Les actionnaires peuvent s'inscrire et se connecter à la plateforme de webdiffusion audio en direct à partir de 10 h 45. Nous vous demandons de vous inscrire tôt afin que l'assemblée débute à 11 h précises.

## NOTIFICATION ET ACCÈS

Comme il est permis par les organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, vous recevez le présent avis puisque la Société a décidé d'utiliser la procédure de « notification et accès » pour la livraison de sa circulaire et de ses documents financiers annuels 2019 (« documents relatifs à l'assemblée ») à ses actionnaires. La procédure de notification et accès comprend un ensemble de règles permettant aux émetteurs d'afficher des versions électroniques de leurs documents

reliés aux procurations en ligne, sur SEDAR et un autre site Web, plutôt que d'en envoyer des exemplaires imprimés aux actionnaires. Conformément à la procédure de notification et accès, les actionnaires reçoivent tout de même un formulaire de procuration ou d'instructions de vote leur permettant de voter à l'assemblée de la Société. Cependant, plutôt que de recevoir des exemplaires imprimés des documents relatifs à l'assemblée, ils reçoivent le présent avis qui contient les renseignements sur la façon de consulter les documents relatifs à l'assemblée en ligne et d'en demander un exemplaire imprimé. L'utilisation de la procédure de notification et accès offre un avantage direct à la Société en réduisant considérablement ses frais d'impression et d'envoi par la poste et est plus respectueuse de l'environnement, car elle permet de réduire l'utilisation du papier.

## COMMENT CONSULTER LES DOCUMENTS RELATIFS À L'ASSEMBLÉE

Sur notre site Web : [www.snclavalin.com](http://www.snclavalin.com) sous l'onglet « Investisseurs »/« Trousse de l'investisseur »

Sur SEDAR : [www.sedar.com](http://www.sedar.com)

**Nous prions les actionnaires de lire la circulaire et les autres documents relatifs à l'assemblée avec attention avant d'exercer les droits de vote rattachés à leurs actions.**

## COMMENT DEMANDER UN EXEMPLAIRE IMPRIMÉ DES DOCUMENTS RELATIFS À L'ASSEMBLÉE

Vous pouvez obtenir des exemplaires imprimés des documents relatifs à l'assemblée auprès de Broadridge sans frais jusqu'à un (1) an suivant la date de dépôt de la circulaire sur SEDAR. La demande peut être faite en ligne à [www.proxyvote.com](http://www.proxyvote.com) en inscrivant le numéro de contrôle à 16 chiffres indiqué sur votre formulaire de procuration ou formulaire d'instructions de vote et en suivant les instructions fournies. Vous pouvez également soumettre une demande en appelant au 1-877-907-7643 (sans frais en Amérique du Nord) ou au 905-507-5450 (de l'extérieur de l'Amérique du Nord) ou par courriel à [noticeandaccess@broadridge.com](mailto:noticeandaccess@broadridge.com).

**Vous ne recevrez pas un autre formulaire de procuration ou d'instructions de vote; veuillez conserver votre formulaire actuel pour exercer les droits de vote rattachés à vos actions.**

Dans tous les cas, les demandes doivent être reçues au moins dix (10) jours ouvrables avant la date de l'assemblée afin que les documents relatifs à l'assemblée puissent vous parvenir avant la date de l'assemblée. Pour assurer la réception des documents imprimés avant la date limite pour voter et la date de l'assemblée, votre demande doit être reçue au plus tard le jeudi 23 avril 2020.

### Après l'assemblée

Par téléphone au 1-866-964-0492 ou en ligne à [investisseurs@snclavalin.com](mailto:investisseurs@snclavalin.com). Un exemplaire des documents relatifs à l'assemblée vous sera envoyé dans les dix (10) jours civils suivant la réception de votre demande.

## VOTE

Si vous êtes un actionnaire inscrit, vous pouvez exercer les droits de vote rattachés à vos actions ordinaires par Internet, par téléphone ou par la poste. Veuillez lire les instructions figurant sur votre formulaire de procuration distinct concernant le vote par ces moyens. Vous pouvez également voter par scrutin en ligne à l'assemblée. Dans ce cas, vous n'avez pas à remplir ni à retourner le formulaire de procuration. Cependant, même si vous prévoyez participer à l'assemblée, vous pouvez exercer les droits de vote rattachés à vos actions ordinaires à l'avance afin qu'ils soient pris en compte si vous décidez par la suite de ne pas participer à l'assemblée.

Si vous êtes un actionnaire non inscrit, veuillez consulter les instructions figurant sur votre formulaire d'instructions de vote distinct que vous recevrez ou avez déjà reçu de la part de votre prête-nom. Si vous voulez voter par scrutin en ligne à l'assemblée, inscrivez votre propre nom dans l'espace prévu à cet effet sur la demande d'instructions de vote reçue de votre prête-nom afin de vous nommer vous-même fondé de pouvoir et suivez les instructions fournies par votre prête-nom.

L'heure et la date limites pour la réception des formulaires de procuration dûment remplis sont fixées à 11 h (heure de l'Est) le mardi 5 mai 2020.

## QUESTIONS

Si vous avez des questions concernant le présent avis, la procédure de notification et accès ou l'assemblée, veuillez communiquer avec Broadridge Investor Communication Solutions par téléphone au 1-855-887-2244.

Les actionnaires inscrits et non inscrits peuvent également communiquer avec notre agent de sollicitation de procurations, Laurel Hill Advisory Group au 1-877-452-7184 en Amérique du Nord, au 416-304-0211 à l'extérieur de l'Amérique du Nord ou par courriel à [assistance@laurelhill.com](mailto:assistance@laurelhill.com).

Montréal (Québec), le 16 mars 2020

**PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

La vice-présidente, affaires juridiques et secrétaire de l'entreprise,  
**Arden R. Furlotte** *(signé)*